

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 FEVRIER 2007

### **OBJET : Aménagement paysager des giratoires rue de Quéven**

Dans le cadre de la construction de giratoires rue de Quéven, un aménagement paysager est prévu pour chaque rond point et pour les abords.

Vu le projet présenté,

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des Commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Personnel, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer cet appel d'offres ouvert.
- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché correspondant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**